

Accueil Urbanisme

De: Caroline Moglia <carolinemoglia@aol.com>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 10:15
À: Accueil Urbanisme
Objet: Enquête publique portant sur la révision du PLU
Pièces jointes: 2018 04 26 MOGLIA.pdf

EST

Madame, Monsieur,

Je vous prie trouver ci-joint un courrier à porter à la connaissance de Monsieur le Commissaire enquêteur.

Cordialement,

Caroline MOGLIA

M. et Mme MOGLIA
Copropriété Les Bois et
Bastides de la Mourachonne
335/48 route des Aspres
06370 MOUANS-SARTOUX

Monsieur GRANGE Jean-Claude
Commissaire Enquêteur de la révision
Générale du PLU de Grasse
Service Urbanisme
57 avenue Pierre Sépard
06130 GRASSE

Mouans-Sartoux, le 26 avril 2018

Objet : Quartier Clavary

- Projet d'aire d'accueil des gens du voyage
- Agrandissement parking de l'hôpital

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les dires que nous avons pu consulter lors de cette enquête publique ont souvent un intérêt purement personnel réclamant un reclassement de terrain pour obtenir des droits à construire.

Notre intervention se fait dans un cadre plus collectif et dans l'objectif de défense de notre quartier déjà négativement impacté par les futures constructions PROMOGIM incluant 10 bâtiments de 211 logements dont 130 logements sociaux.

Nous avons eu connaissance que le nouveau PLU de Grasse n'abandonne pas le projet de réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la parcelle EO227 en face de notre copropriété. Mouansois mais voisins immédiats de ce terrain, nous exprimons, comme en 2007, notre opposition et nos inquiétudes concernant cet aménagement qui serait dorénavant mutualisé avec la commune de Peymeinade donc avec plus d'emplacements.

Nous avons déjà à subir des troubles de voisinage qui vont s'accroître dès les nouvelles résidences construites :

- intensification de la circulation routière depuis quelques années entraînant bruit et pollution,
- nuisances olfactives en provenance du Parc Industriel des Bois de Grasse (peut-être toxiques ?),
- nuisances sonores estivales en provenance du Belambra,
- intrusion dans notre copropriété pour l'utilisation de notre piscine par des résidents des quelques logements sociaux déjà existants.

Faut-il en rajouter avec un camping de ce type ?

En outre, il est à craindre que les propriétés du quartier se dévalorisent encore davantage avec un tel équipement.

Nous demandons qu'un autre terrain de la commune de Grasse réservé pour des services publics se situant dans une zone moins urbanisée soit proposé, voire sur un terrain de Peymeinade.

La facilité d'accès de la parcelle EO227 proche de la sortie de la pénétrante ne peut être mise en avant sans tenir compte de la circulation qui va encore s'accroître sur le Bd Emmanuel Rouquier avec les projets de construction en cours et de la gêne aux véhicules de secours se rendant à l'hôpital en urgence que pourrait occasionner les manœuvres des caravanes.

Ce terrain public pourrait être conservé pour éventuellement y construire, à plus ou moins long terme, une école au service des Grassois certainement nécessaire compte tenu des centaines de nouveaux logements prévus des 4 Chemins au chemin de la Tourache qui se rajoutent à ce secteur de Grasse. On peut aussi y envisager la réalisation d'un parking à l'usage de la zone industrielle et des résidents des logements sociaux.

Par ailleurs, et dans l'intérêt des visiteurs de l'hôpital, pour qui les places de stationnement sont insuffisantes (le problème va s'aggraver avec la construction à proximité immédiate de 130 logements sociaux avec une seule place de parking prévue par appartement), nous suggérons qu'une partie de la parcelle EO58 du site du BELAMBRA (zone 2AU) soit utilisée pour la réalisation d'un parking supplémentaire à destination de l'hôpital et peut-être des très nombreux logements sociaux que la commune de Grasse a souhaités dans le quartier.

Il nous semble avoir compris que ce terrain est la propriété de Grasse.

En conclusion, nous vous remercions de prendre en compte nos inquiétudes et suggestions en émettant un avis défavorable à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la parcelle EO227 à réserver à un projet d'intérêt public à destination des Grassois et de proposer l'aménagement d'un parking supplémentaire en face de l'hôpital.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Niglia', written in a cursive style with a horizontal line extending to the left.